



Camion venant récupérer les ceps avec son grappin. Photo : Vinea Énergie.

VALORISER LES CEPS DE VIGNE COMME BOIS-ÉNERGIE PLUTÔT QUE LES BRÛLER

Vinea Énergie est une start-up bordelaise qui récolte les ceps de vigne (le tronc, la souche) chez les viticulteurs et les transforme en plaquettes de bois, évitant aux viticulteurs de les brûler. Après les avoir découverts au Salon international de l'agriculture de Paris en mars 2023, nous avons interviewé la cofondatrice, Alice Shaw, pour mieux comprendre ce concept révolutionnaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS MESSIEUX

ALICE SHAW, QUEL EST LE PRINCIPE DE VINEA ?

Habituellement, les vignerons se débarrassent de leurs ceps de vigne en les brûlant. Le problème est que cela émet du CO₂ et des particules fines et en outre, que c'est compliqué et que cela gaspille le potentiel énergétique du bois.

Nous remédions à cela en transformant les ceps en plaquettes [des plus petits morceaux de bois] normées, qui peuvent ensuite être utilisés pour produire de l'énergie sous forme de chaleur et d'électricité dans des chaudières thermiques industrielles. Leur efficacité énergétique est maximale et comme elles disposent habituellement de filtres, cela limite l'émission de particules fines. Notre service s'ins-



Romain Guillaumont et Alice Shaw, cofondateurs de Vinea Énergie. Photo : Alexandre Garçon.



Souches/ceps de vignes brûlées à l'air libre.
Photo : Château Signac.



Camion grappin double benne.
Photo : Vinea Énergie.

crit donc dans la filière du bois-énergie, intéressante dans un contexte de recherche de sources d'énergies renouvelables et naturelles.

Pratiquement, nous procédons comme suit : le vigneron commande un camion auprès de notre société, qui va venir chercher ses ceps de vigne directement sur l'exploitation. Ce camion va ensuite déposer les ceps sur des plateformes [des grandes surfaces bétonnées qui peuvent servir d'entrepôts] inutilisées que nous louons à des sociétés d'autoroutes ou encore à l'ONF [Office national des forêts français], où ils seront stockés. Quand nous en avons assez, nous faisons appel à des prestataires de la filière bois, qui vont venir broyer les ceps pour en faire des plaquettes ou d'autres éléments semblables. Nous vendons les plaquettes à des industriels ou à de grandes sociétés, en quantités de gros (un ou plusieurs camions).

VOUS FAITES AUSSI DU PAILLAGE OU DU BIOCHAR...

Nous produisions auparavant également du paillage, notamment avec les ceps. Comme le secteur du recyclage de sarments compte déjà plusieurs entreprises installées et qu'il est relativement aisé pour les vignerons de broyer eux-mêmes ces sarments, nous avons jugé que le potentiel n'était pas suffisant. Nous continuons de le faire avec une partie des piquets.

Le biochar est du charbon créé à basse température, qui contient proportionnellement énormément de carbone pour très peu d'énergie résiduelle. Il est enfoui dans le sol agricole et permet de séquestrer du

carbone de manière durable, et lutte contre le stress hydrique. L'utilisation du biochar est en augmentation et permet de participer à des initiatives telles que le 4 pour mille.

VOUS AVEZ FAIT ÉVOLUER VOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE...

Oui, le propre de l'innovation et de la start-up, c'est de tester des modèles d'affaire et des procédés et processus. Après notre première levée de fonds, et comme notre activité était unique et nouvelle – sans vrai point de comparaison – nous avons essayé différents modèles et procédés. Nous avons déjà fait évoluer notre modèle d'affaire en rendant l'enlèvement des ceps payant. Au départ, il était gratuit mais cela n'était pas tenable financièrement. Aujourd'hui l'enlèvement est payant mais le vigneron est remboursé à 60-90 % en crédits carbone.

Notre deuxième évolution est en cours. Nous avons modifié notre modèle d'affaire en nous transformant d'une entreprise industrielle en entreprise de services, qui utilise des prestataires externes pour les éléments industriels (transport, entreposage, broyage des ceps). Notre phase industrielle nous a permis de tester différents procédés pour transformer les ceps en plaquettes ou autres et nous a donné les connaissances en termes techniques et scientifiques. La pénurie de personnel nous a en fait conduit à nous recentrer sur une activité de service plutôt qu'industrielle.

Notre nouvelle phase nous permettra de nous développer et de devenir plus agiles. Nous utilisons des prestataires externes locaux que nous connais-



Biochar produit par Vinea Énergie.
Photo : Nicolas Messieux.

parmi nos clients (environ 2 × plus que les non-bio), ils ne sont de loin pas les seuls. Et nous avons au moins autant de plus petits domaines que de grands domaines.

Les arrachages de ceps de vigne par les vignerons viennent habituellement de deux sources principales : l'élimination de pieds malades et la replantation de nouveaux pieds pour remplacer des anciens. Avec les problèmes actuels du secteur du vin dans le Bordelais, et les arrachages de vignes financées par l'État, un important marché d'arrachage va se développer. Nous avons calculé que pour les 10 000 hectares de vignes qui devraient être arrachés, si nous utilisons notre système au lieu de brûler les ceps, nous pourrions économiser l'équivalent de deux fois le CO₂ émis lors des grands incendies en Gironde de 2022.

QUELLES SONT LES RÉSISTANCES À VOTRE SERVICE CHEZ LES VITICULTEURS ?

Il y a deux cas de figures quand nous prospectons les clients potentiels.

Le premier est celui des viticulteurs qui vont bientôt partir à la retraite et brûlent leurs ceps à l'air

sons et sélectionnons. Le changement est transparent pour nos clients viticulteurs et les clients de nos plaquettes.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE VOTRE SERVICE POUR LES VITICULTEURS ?

Pour les viticulteurs, outre se débarrasser d'une manière aisée et pratique des ceps en externalisant l'enlèvement, l'intérêt principal est qu'ils reçoivent des certificats carbone en échange des ceps. Nous avons déposé une méthode de compensation carbone conforme aux normes ISO 14040 et 14064 et vérifiée par le Bureau Veritas, ce qui nous permet maintenant d'émettre des certificats.

Les certificats carbone sont utilisables par les viticulteurs de trois façons :

1. ils peuvent les vendre sur le marché de la compensation carbone ;
2. les utiliser pour leur écobilan, ou
3. pour gagner des points HVE [Haute Valeur Environnementale, un label à base de points qui ressemble à l'IP Suisse et qui représente près de 80 % des exploitations viticoles bordelaises].

Ce sont surtout des grandes exploitations qui ont des écobilans et les intègrent ainsi dans leur programme de développement durable.

QUELS SONT VOS CLIENTS ?

Nos clients sont très diversifiés. Nous pensions à priori que nous aurions surtout de grands domaines - qui ont des politiques environnementales déjà constituées - et/ou des domaines sensibilisés au bio. Si les viticulteurs bios sont sur-représentés

ANNONCE

PLANTS DE VIGNE
Pour une viticulture moderne
couronnée de succès

REBSCHULEN ANDREAS MEIER & CO SA
5303 Würenlingen | T 056 297 10 00
office@rebschule-meier.ch | www.vignes.ch



Plaquette agro-forestière 100% vigne.
Photo : Vinea Énergie.



Plateforme de transformation de Saint-Christoly-de-Blaye (Gironde). Photo : Vinea Énergie.

libre depuis des dizaines d'années. Ils n'ont pas envie de changer leurs habitudes. Dans ces cas, il n'y a rien à faire et je comprends très bien qu'on n'ait pas envie de modifier sa façon de faire pour une ou deux saisons.

Le second est moins évident, c'est que nous ne pouvons accepter que des ceps dépalissés. Le broyage d'une parcelle non dépalissée ne permet pas d'avoir un produit final répondant aux normes chaudières car les aimants du broyeur sont insuffisants pour tout récupérer et les piquets sont chargés de métaux lourds. Dépalisser les ceps est coûteux en temps et en main d'œuvre, les vigneronns le font eux-mêmes ou le font faire par des sociétés spécialisées.

PENSEZ-VOUS ÉTENDRE VOTRE SYSTÈME ?

Nous sommes actifs actuellement sur la région de Cognac et du Bordelais. Nous envisageons de nous étendre sur d'autres régions, mais l'assise locale reste très importante dans cette industrie, où tout le monde se connaît et où les réflexes identitaires restent importants.

La transformation de notre industrie vers le service nous permettra néanmoins de nous adapter plus facilement à de nouveaux marchés, par exemple avec les campagnes d'arrachage dans le Bordelais. Nous songeons à nous étendre vers d'autres régions viticoles françaises, en partenariat avec des prestataires locaux - peut-être sur un format de franchise où nous fournirions notre structure toute prête.

Pour le moment, nous n'avons pas prévu de nous développer à l'international, mais notre procédé est applicable à d'autres régions viticoles, l'Espagne,

l'Italie ou la Suisse. Cela dit, nous sommes potentiellement prêts puisque notre procédé carbone peut s'appliquer à l'échelle internationale.

VOUS MENEZ AUSSI DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR CE SUJET ?

Oui, notre co-fondateur, Romain Guillaumont, docteur en physique, a été enseignant-chercheur à l'Université de Bordeaux et au CNRS pendant 8 ans, dans le domaine de la mécanique des fluides et la physique pour des industriels. Il s'est spécialisé dans les domaines vitivinicoles et l'industrie.

Notre entreprise mène notamment une recherche sur les effets concrets de l'utilisation de biochar sur les vignes (production, qualité), et nous poussons jusqu'à mesurer la qualité organoleptique - qui est plus mon domaine (je suis spécialiste en dégustation des vins). Nous aurons cette année nos premiers résultats après la vinification et nous pensons mener cette étude sur encore 5 ans afin de voir comment les résultats évoluent avec les années et les conditions météorologiques et environnementales. 🍷

Plus de renseignements sur <https://www.vineaenergie.com/>